

Formation des profs : révolution en vue

Demain, un instituteur pourra enseigner en maternelle. Et le prof du secondaire, lui, pourra agir au primaire.

Initiée sous la précédente législature, la réflexion sur la formation des professeurs se poursuit, sous la houlette de Jean-Claude Marcourt (PS), ministre de l'Enseignement supérieur.

La réforme se cogite au sein d'un groupe de travail réunissant les formateurs actuels de profs (universités, hautes écoles, etc.).

Qu'observent-ils ? Que les enseignants de chaque niveau (maternelle, primaire, secondaire inférieur, secondaire supérieur) se connaissent peu et ignorent souvent ce qui se fait en amont et en aval de leur cré-

neau. Il en résulte des transitions un peu rudes et génératrices d'échecs entre les niveaux. Que propose le groupe de travail ? Ceci : dans le futur, l'institutrice maternelle serait formée pour également pouvoir enseigner en 1^{re} et 2^e primaires. L'instituteur pourrait enseigner aussi en 3^e maternelle. Le régent pourrait enseigner en 5^e et 6^e primaires. Et le licencié pourrait enseigner en 3^e secondaire. Joëlle Milquet (CDH), ministre de l'Éducation, appuie l'idée. Marcourt, lui, souhaiterait des chevauchements plus larges que ceux préconisés par le groupe de travail. ■

Formation des profs : voici les balises de la réforme

- ▶ Entamée sous l'ancienne législature, la réflexion sur la formation de l'enseignant se poursuit.
- ▶ La réforme casserait le moule existant et qui sépare maternelles, instituteurs, régents et licenciés.
- ▶ Ces quatre filières, aujourd'hui isolées, étanches, se chevaucheraient.

C'est discret. Mais ça avance. Entamée sous la législature précédente, la réflexion sur la formation des enseignants se poursuit, sous le pilotage de Jean-Claude Marcourt (PS), ministre de l'Enseignement supérieur.

Pendant la législature 2009-2014, un groupe de travail avait été chargé de formuler des propositions. Couvé par un Comité de suivi permanent, et devant assurer la pérennité du chantier d'une législature à l'autre, ce groupe de réflexion a été appelé GT4O avec « 4O » pour « quatre opérateurs » parce que ce groupe réunit des représentants des quatre formateurs actuels de profs (universités, hautes écoles, enseignement supérieur artistique et promotion sociale).

Ouvert à des membres du ministère et du cabinet Marcourt, le GT4O réunit une petite trentaine de personnes. A la fin de la législature passée, celles-ci se sont accordées sur une esquisse de réforme, que le ministre souhaite maintenant affiner.

1 Les défis nouveaux. Nous avons pu lire la note que ce GT4O a produite. Elle évoque d'abord les défis nouveaux du professeur. « Contrairement à leurs prédécesseurs, les enseignants d'aujourd'hui n'ont plus la possibilité de s'adosser presque naturellement à la légitimité de l'institution pour asseoir leur propre autorité. » Et les défis sont grands : « La principale faiblesse de notre système éducatif (...) est clairement identifiée : à différents paliers du système éducatif, nous constatons des proportions importantes d'élèves qui sont systématiquement en dessous des objectifs d'apprentissage fixés pour ce palier. Le système éducatif s'avère incapable de prendre en charge ces élèves en difficulté et de les soutenir. »

2 Un schéma dépassé. Les auteurs de la note observent que l'école reste organisée sur son schéma historique (les trois années maternelles, les six primaires, les trois premières secondaires, les trois dernières secondaires). Et le système de formation reste calqué sur ce schéma. Aujourd'hui, on forme, séparément, et de façon étanche, les enseignants maternels,

les instituteurs primaires, les régents (les trois premières années du secondaire) et les licenciés (fin du secondaire).

Cette organisation, pour le GT4O, pose deux difficultés.

D'abord, elle ne correspond plus à l'organisation nouvelle de l'école et qui voudrait une continuité scolaire de la 1^{re} maternelle à la 2^e primaire, et de la 3^e primaire à la 2^e secondaire.

Deux : en changeant de niveau, l'enfant est confié à des enseignants qui n'ont pas suivi la même formation que les professeurs qu'il vient de quitter. « *Le principe d'étanchéité entre les diplômés s'accompagne de ruptures très fortes à chaque transition. De telles ruptures (simultanément entre les niveaux du système éducatif et entre les enseignants titulaires d'un diplôme différent) sont caractérisées par des taux de redoublement des élèves extrêmement élevés tant au début de l'école primaire qu'au premier et au deuxième degré de l'enseignement secondaire.* » Le groupe de travail émet des propositions pour transformer ces « *périodes de rupture en périodes charnières* ».

3 Chevauchements. La formation des enseignants reposerait toujours sur quatre filières. Mais celles-ci se chevaucheraient (voir l'infographie). La filière 1 permettrait d'enseigner des maternelles jusqu'en 2^e primaire. La filière 2 permettrait d'enseigner de la 3^e maternelle à la 6^e primaire. La filière 3 permettrait d'enseigner de la 5^e primaire à la 3^e secondaire. La filière 4 permettrait d'enseigner de la 3^e secondaire à la 6^e secondaire.

Chaque filière offrirait ainsi à l'enseignant un regard plus large sur les enfants.

L'instituteur de la filière 2, par exemple, serait mieux sensibilisé à ce qui se fait en maternelle puisqu'il serait même supposé pouvoir y travailler.

Autre avantage : un même élève de 6^e primaire, par exemple, pourrait être encadré pour telle activité par un diplômé de la filière 2 (instituteur) et pour telle autre par un diplômé de la filière 3 (régent) plus averti des exigences de l'école secondaire.

Les filières 1 et 2 proposeraient des formations « généralistes pluridiscipli-

naires » – comme aujourd'hui puisque les instituteurs enseignent toutes les branches. La filière 3 (l'ex-régendat) proposerait des « familles de discipline apparentées » (on pourrait se faire diplômer en

« sciences naturelles » par exemple). La 4, elle, proposerait une formation « mono ou bidisciplinaire » (une branche ou deux).

Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Education, appuie les chevauchements. On notera que Marcourt les souhaiterait plus larges que ceux suggérés par le GT4O.

4 Combien d'années de formation ? Le texte parle de faire passer tout le monde en master (5 ans). Cela ne changerait rien pour les licenciés. Cela changerait la vie des instituteurs maternels, instituteurs primaires et régents, aujourd'hui formés en 3 ans. On sait que passer à 5 ans risque de créer un creux qui accentuerait un temps la pénurie de profs. Une échappatoire a depuis longtemps été évoquée par le politique : on en reste à une formation de 3 ans ; après ces 3 années, l'étudiant entre progressivement dans le métier tout en continuant sa formation qui serait, en finale (et selon les partis) de 4 ans (CDH) ou 5 (PS). Avantage – et c'est relevé dans la note : un prof est plus sensible à certaines formations (comment détecter les difficultés d'apprentissage par exemple) quand il a de la pratique.

5 Et la suite ? Le GT4O a été invité à poursuivre la réflexion et à affiner une série de points – comme celui concernant la durée exacte des études.

On attend son prochain rapport pour le mois de septembre. Le travail décretal devrait commencer au début 2016 avec possible rentrée en vigueur à l'année scolaire 2016-2017 ou suivante.

Le chantier est... affreusement vaste.

A ce stade, le GT4O livre une esquisse générale. L'idée des chevauchements est une idée brute, à dégrossir. Il reste une infinité de questions, pratiques, à éclaircir, singulièrement sur le contenu des formations à offrir aux étudiants des 4 filières. Parmi une foule de questions à trancher : quelles branches pourra enseigner un « filière 3 » s'il était affecté en 5^e primaire ? Toutes ? Ou les seules matières auxquelles il a été formé ?

Il restera ensuite à vérifier si le modèle proposé n'est pas une... vue de l'esprit que les habitudes de terrain (l'élève de primaire à l'instituteur, le jeune du secondaire au régent, etc.) rendront finalement assez théorique. ■

PIERRE BOUILLON

QU'ENSEIGNER AUX ENSEIGNANTS ?**Des compétences et des axes**

La note du groupe de travail balise la formation des futurs enseignants. Elle fixe une série de compétences à acquérir :

- la maîtrise de la langue française ;
- la maîtrise des contenus disciplinaires à enseigner ;
- la capacité de s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- la capacité de lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et de s'en inspirer pour son action ;
- la capacité d'analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et d'agir en son sein ;
- la capacité d'agir comme pédagogue au sein de la classe ;
- le développement de compétences relationnelles et de gestion de groupes en situation éducative ;
- la capacité à se positionner face à des enjeux éthiques et à respecter les cadres déontologiques/réglementaires du métier ;
- la capacité de mener, seul ou en groupe, une analyse critique de ses propres pratiques ;
- la capacité d'agir comme acteur social au sein de la société.

Au-delà, et de façon tout aussi générale, le groupe de travail définit une série d'axes de formation.

Il faudra, écrit-il :

- une formation à la communication (et, notamment, « *aux technologies de l'information et la communication* ») ;
- une formation disciplinaire ;
- une formation didactique et pédagogique ;
- une formation à la pratique et par la pratique (« *Les stages sont la composante majeure de cette formation par la pratique (...). Le travail par étude de cas, par projets et par des mises en situation sont des formes complémentaires d'apprentissage par la pratique* ») ;
- une formation en sciences humaines et sociales (on précise qu'il n'est pas question « *de former des spécialistes de la psychologie, de la sociologie ou de l'économie, mais de former des professionnels de l'enseignement capables de puiser dans les sciences humaines et sociales des savoirs et des modèles d'analyse leur permettant de réfléchir à leurs pratiques professionnelles (...)* ») ;
- une formation adossée à la recherche en éducation.

P.BN

La formation des profs

LE SOIR - 19.05.15

